

Atelier 2 : Fédérer et communiquer au sein du réseau des anciens élèves

Compte-rendu des propositions

Considérant les propositions pour développer les réseaux des anciens élèves, les attentes des personnes faisant déjà partie d'une entité ou désirant se lancer dans la constitution d'une association sont nombreuses.

L'utilisation des nouvelles technologies a été mise en avant, et notamment de l'outil Internet, comme la création d'un site web, car un site web, contrairement aux coordonnées personnelles, demeure interchangeable.

L'énergie locale est présente mais nombreux sont ceux qui demandent de l'aide, et cherchent de modèles de sites et des moyens de gestion des bases de données, afin de concrétiser leurs buts.

Certains sont alors prêts à partager leur expérience, ainsi que leurs compétences, et l'échange de moyens techniques pourra se faire via l'AEFE.

Un souhait a aussi été formulé d'aider les établissements, surtout les plus petits, à monter des associations d'anciens élèves, et avoir éventuellement recours à un groupement entre les établissements émergents comme au Cambodge et à Kuala-Lumpur. Ces établissements peuvent fournir les listes officielles d'anciens et assurer une continuité dans la gestion de l'association, afin de la rendre en quelque sorte officielle.

L'AEFE pourrait aider ces lycées dans leur entreprise afin d'assurer la montée en puissance des associations, et les soutenir aux niveaux matériel, technologique et juridique.

Nous avons aussi conclu de cet atelier qu'il s'agirait de fédérer les différentes associations plutôt que de créer une association globale. Un partage peut être fait au niveau de la fédération, et un des buts serait de permettre par exemple à un élève ayant étudié à Washington de trouver un emploi à Pékin.

Pour cela, la création d'un annuaire mondial serait nécessaire, peut-être au sein d'un site sous tutelle de l'AEFE, où seront échangées des idées de procédés techniques et mis en ligne les grands événements, ainsi que la création d'une newsletter.

L'AEFE pourrait accompagner et soutenir les différentes associations sur une courte durée, tout en visant à long terme l'autonomie du réseau. Une charte de déontologie devrait être créée afin de protéger les bases de données et éviter les dérives. De plus, une rencontre peut être organisée prochainement entre les représentants des différentes associations afin de réfléchir sur les moyens de gérer cette fédération.

En guise de conclusion, j'aimerais rappeler l'esprit de tout réseau ou association, parfaitement résumé par M. Cyril Azouvi : il faut chercher à donner avant de chercher à recevoir.